

DELIBERATION N° 2025/069

Autorisant le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel avec Monsieur [REDACTED] propriétaire du lot 16 concerné par les travaux de création d'une unité de traitement de l'eau au réservoir Koé.

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 24 avril 2025,
VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU le Code des Communes de la Nouvelle-Calédonie,
VU le Code civil,
VU la note explicative de synthèse n° 2025/21 du 17 mars 2025,
Considérant la volonté des deux parties à régler à l'amiable la transaction,
La commission municipale intitulée « développement durable du territoire » entendue en séance du 2 avril 2025,
Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1 /

D'approuver le protocole d'accord transactionnel joint en annexe conclu entre la Ville de Dumbéa et Monsieur [REDACTED], propriétaire du lot 16, NIC 652549-3791, section KOÉ.

ARTICLE 2 /

D'autoriser le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel.

ARTICLE 3 /

Les dépenses correspondant aux frais de notaire et d'actes notariés sont estimés nulles.

ARTICLE 4 /

Conformément aux dispositions des articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, un délai de deux mois est disponible, à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative, pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telecours.fr.

ARTICLE 5 /

Le Maire de la Ville de Dumbéa est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Madame la Commissaire déléguée de la République pour la province Sud et publiée.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 24 AVRIL 2025

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE **25 AVRIL 2025**

Le secrétaire de séance,


Véronique PAGAND

Le Maire,


Yoann LECOURIEUX

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
SAG	-	1
PUBLICATION	-	1
DDP	-	1
DAF	-	1
PM	-	1
TRESORIER PROVINCE SUD	-	1
PROVINCE SUD	-	1
INTERESSE	-	1